

INFOS CONCERNANT LES TICKETS DE BUS TPG

Les transports publics genevois modernisent leur système de ventes de titres de transport dans les bus en généralisant le paiement par carte sans contact. Ainsi, les Distributeurs Automatiques de Titres de Transport (DATT) fixes et mobiles, actuels, seront progressivement remplacés.

L'opération se déroulera en plusieurs phases :

| Dès octobre 2018 | Dès novembre 2018 jusqu'à fin janvier 2019 | 1er janvier 2019 | Janvier 2019 | Janvier -mars 2019 | Juin 2019 |
|--|---|---|-----------------------------------|--|--|
| Installation des équipements sans contact sur les DATT fixes | Installation des nouveaux DATT mobiles dans les véhicules des TPG | Lancement de la carte tpgPay (Portefeuille électronique, transmissible et rechargeable) | Fin de la vente de la carte@bonus | Transition de la carte@bonus à la carte tpgPay | Retrait des anciens DATT mobiles des véhicules des TPG |

À l'issue du projet, les clients occasionnels des TPG pourront régler leur trajet via la nouvelle carte sans contact tpgPay, une carte bancaire sans contact, les applications TWINT, ApplePay ou l'envoi d'un SMS (avec les opérateurs suivants : Orange, SFR et Bouygues télécom).

L'achat de cartes tpgPay et d'abonnements est possible dans les points de vente suivants :

- la maison de service au public (MSAP) de Gex,
- mairies de Préveessin-Moens et de Challex,
- offices de tourisme de Ferney-Voltaire et de Saint-Genis-Pouilly,
- bureau de tabac « Cyralex » à Ornex.

L'utilisation de numéraires pour l'achat de titres de transport restera possible aux distributeurs fixes situés en Suisses et auprès de ces différents points de vente.

Une information régulière sera livrée par les TPG à leur clientèle durant la période de transition.